

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 22 mai 2024

Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux : l’Autorité environnementale et le Conseil national de protection de la nature ont publié leur avis

SNCF Réseau prend note des avis de l’Autorité environnementale et du Conseil national de protection de la nature (CNPN) sur les Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB). Ces avis ont été émis dans le cadre de l’instruction du dossier de demande d’autorisation environnementale unique déposé par SNCF Réseau auprès de la préfecture de Gironde.

L’Autorité environnementale et le CNPN ont relevé la qualité du dossier produit. SNCF Réseau présente ainsi un dossier particulièrement détaillé, présentant l’état initial et les enjeux du territoire. Le dossier évalue les impacts des AFSB et propose les mesures permettant d’éviter, de réduire ou de compenser ces impacts. Il prend en compte les différentes thématiques (eau, espèces protégées, défrichements ...) qui font l’objet d’une synthèse dans l’étude d’impact.

Dans la perspective de la prochaine enquête publique, SNCF Réseau complétera le dossier sur certains thèmes, notamment l’analyse de l’incidence des composantes secondaires (incidence sur le réseau structurant de transport de gaz) et le programme de compensations écologiques en apportant toutes les réponses et précisions nécessaires dans la perspective de l’enquête publique.

Les équipes de SNCF Réseau sont particulièrement mobilisées pour réaliser un Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO) dont les AFSB sont une composante. Les avis de l’Autorité environnementale et du CNPN viennent compléter un ensemble d’avis qui seront pris en compte dans la démarche d’amélioration de ce projet d’envergure, fortement attendu par le territoire.

Les études importantes déjà réalisées par nos équipes montrent l’engagement fort de SNCF Réseau à mener à bien un projet majeur pour le territoire, contribuant à la cohérence globale du GPSO (comprenant, outre les AFSB, les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse – AFNT –, les lignes et les gares nouvelles) et de garantir aux habitants du Sud-Ouest la réalisation dans les meilleurs délais. GPSO est, en outre, totalement cohérent avec le développement des services express régionaux métropolitains à Bordeaux et Toulouse.

SNCF Réseau continuera d’œuvrer au développement du ferroviaire, mode de transport respectueux de la planète, en recherchant la meilleure insertion écologique possible des projets dans les territoires.

A propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients.

Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 7,6 milliards d'euros en 2023.

www.sncf-reseau.com

Contact presse SNCF Réseau

Geneviève Latxague - 06 33 19 01 56 - genevieve.latxague@reseau.sncf.fr

Les partenaires financeurs du GPSO

